



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/GC.22/8/Add.2
31 décembre 2002

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

**Vingt-deuxième session du Conseil d'administration/
Forum ministériel mondial sur l'environnement**
Nairobi, 3-7 février 2003
Point 6 de l'ordre du jour provisoire *

Résultats du Sommet mondial pour le développement durable

**DOCUMENT D'INFORMATION GENERALE ETABLI EN VUE
DES CONSULTATIONS MINISTERIELLES**

Document de discussion présenté par le Directeur exécutif

Additif

Promotion de modes de consommation et de production durables

Le présent document est un document d'information destiné à stimuler le débat et à identifier les questions intéressant les gouvernements qui seront examinées par les ministres et chefs de délégation pendant leurs consultations ministérielles à la vingt-deuxième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

* UNEP/GC.22/1

Les défis auxquels nous sommes confrontés à l'échelle mondiale appellent des mesures concertées ...

1. Les tendances environnementales qui se dessinent dans le monde continuent d'être sources de graves défis et menaces, comme le mettent en relief les chiffres divulgués récemment dans le troisième rapport sur l'Avenir de l'environnement mondial livré par le PNUE. C'est ainsi que les concentrations en gaz à effet de serre du dioxyde de carbone vont croissant; près du tiers des stocks mondiaux de poissons sont à l'heure actuelle classés comme étant épuisés, surexploités ou en voie de récupération; et il y a eu depuis 1990 un amenuisement de 2,4 % du couvert forestier mondial. Sur le front social, quelques indicateurs importants ont connu une embellie ces dernières années, notamment les taux de scolarisation et d'alphabétisation, mais d'autres spectres se sont sensiblement aggravés, notamment la pandémie du virus de l'immuno-déficience humaine/syndrome de l'immuno-déficience acquise (VIH/SIDA). Dans l'ensemble, les taux de pauvreté demeurent élevés, 2,8 milliards d'individus – près de la moitié de l'humanité – vivant avec moins de deux dollars par jour. Les objectifs de développement¹ inscrits dans la Déclaration du millénaire adoptée par près de 200 chefs d'Etat en 2000 tout comme le Plan d'application² du Sommet mondial pour le développement durable requièrent, pour être traduits dans les faits, que l'on prenne des mesures énergiques en vue d'infléchir ces tendances sociales et environnementales désastreuses.

2. Il faudra, pour ce faire, s'attaquer aux modes de consommation et de production non viables qui en sont cause, comme il est reconnu dans le Plan d'application du Sommet mondial qui, en son chapitre III intitulé « Modifications des modes de consommation et de production non viables », note « qu'il est indispensable de modifier radicalement la façon dont les sociétés produisent et consomment si l'on veut assurer un développement durable » et préconise l'élaboration d'un ensemble de programmes décennaux pour appuyer les initiatives régionales et nationales visant à accélérer le passage à des modes de consommation et de production durable « propres à promouvoir le développement économique et social dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes ». Le PNUE, qui a joué à ce sujet un rôle actif dans le processus préparatoire au Sommet mondial, fera aujourd'hui porter ses efforts sur le lancement des programmes et initiatives préconisés dans le Plan d'application.

Les pratiques actuelles de consommation et de production font peser des menaces sur les populations et la planète ...

3. Les cinquante dernières années ont été marquées par une expansion sans précédent de l'économie mondiale. Le produit mondial brut a quasiment été multiplié par sept depuis 1950, atteignant 46 trillions de dollars en 2001, tandis que la population de la planète a plus que doublé, atteignant 6,2 milliards d'individus en 2001. Ces tendances fondamentales ont entraîné une hausse rapide de la production et de la consommation d'énergie, des matériaux et d'une large gamme des biens de consommation. A titre indicatif, la consommation pétrolière et la production de papier au niveau mondial ont toutes deux plus que triplé depuis le début des années 60, tandis que la production d'aluminium a plus que quintuplé. A moins qu'il n'y ait une transformation profonde des modes actuels, avec les effets concomitants au plan environnemental et social, on s'attend à ce que la courbe de la consommation s'accélère rapidement au cours des prochaines décennies, alourdissant ainsi les pressions exercées sur l'environnement (voir encadré ci-dessous).

4. Ces tendances posent à la fois des défis majeurs et offrent des possibilités pour tous les pays. Dans les pays du Nord, les modes de consommation sont sans conteste peu viables, mais il s'offre à ces pays des ressources intellectuelles et technologiques considérables qui leur permettent de changer les modes de consommation et de production sans pour autant amoindrir la qualité de la vie des populations. Dans de nombreux pays du Sud, un accès plus rapide et plus généralisé aux biens et services essentiels doit être assuré si l'on veut que les populations puissent sortir du carcan de la pauvreté et améliorer leurs conditions de vie.

5. Mais ces changements ne peuvent et ne doivent assurément intervenir que d'une manière qui ne nuise pas irrévocablement à l'équilibre écologique de la planète. Le Conseil chinois pour la coopération internationale sur l'environnement et le développement a ainsi récemment noté que la structure de la consommation par habitant remarquablement faible permettait d'éviter les erreurs commises par maints autres pays qui avaient favorisé des niveaux très élevés de consommation des matériaux et de l'énergie et a souligné que le passage à des modes de consommation plus durables pourrait déboucher sur une plus grande compétitivité des entreprises nationales et un plus grand accès aux marchés internationaux. Des perspectives identiques s'offrent à d'autres pays qui opèrent une reconversion vers des modes de consommation et de production écologiquement et socialement plus durables.

Quelques données

- Le volume de dépenses de **consommation globale des ménages** dans le monde s'est alourdi de 68 % entre 1980 et 1998.
- 80 % du volume total de la consommation des ménages, qui se chiffrait à 19,3 trillions de dollars en 1998, se sont opérés dans les **pays à revenu élevé**, tandis que les **pays à faible revenu** n'ont contribué que pour 4 % dans la consommation privée totale.
- 200 millions de véhicules viendront gonfler la **flotte automobile mondiale** si l'achat de véhicules en Chine, Inde et Indonésie atteint la moyenne mondiale actuelle de 90 véhicules pour 1 000 habitants, soit à peu près le double du nombre de véhicules roulant aujourd'hui aux Etats-Unis.
- La **production énergétique mondiale** a augmenté de 42 % entre 1980 et 2000, et, en l'état actuel des choses, on s'attend qu'elle grimpe de 150 à 230 % d'ici à 2050.
- 70 % du volume total **en eau douce** prélevé sont destinés à l'agriculture, secteur fortement marqué par une faible performance; il y a une déperdition de plus de la moitié du volume en eau utilisé dans l'agriculture, due soit aux fuites soit à leur évaporation.
- Une seule **usine semi-conductrice** utilise entre 500 et 1 000 produits chimiques différents et un **moniteur** peut contenir de 1,8 à 3,6 kilos de plomb, un métal lourd qui endommage le système nerveux et nuit au développement des cellules sanguines.
- Le nombre de **téléviseurs détenus** a été multiplié par cinq dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique entre 1985 et 1997.
- Le nombre d'**ordinateurs hôtes sur Internet** est monté en flèche, passant de 213 en 1991 à 147 millions en 2001
- Le citoyen moyen des pays industrialisés consomme neuf fois plus de **papier** que le citoyen moyen des pays en développement, même s'il est vrai que la consommation est en hausse rapide dans de nombreux pays en développement.
- La **production de déchets urbains solides** dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a grimpé, passant de 320 kilos par habitant et par an en 1980 à plus de 420 kilos par habitant en 1995.
- L'**emballage** contribue pour 25 à 50 % des déchets urbains dans les pays en développement.

6. Le défi à relever est de parvenir à une utilisation plus rationnelle de l'énergie et de l'eau, de réduire les gaspillages, de stimuler l'économie du cycle de vie et de diminuer l'externalisation des coûts, d'appliquer le principe du « pollueur-payeur » et d'informer et éduquer les consommateurs d'aujourd'hui et de demain.

Des progrès ont été faits ...

7. Le PNUE a joué, depuis de nombreuses années, le rôle de chef de file dans les efforts visant à assurer une consommation et une production durables. Lorsqu'il a lancé en 1989 son programme pour une production moins polluante, la difficulté était alors de faire mieux connaître le concept de production moins polluante, d'en montrer les avantages et de renforcer les capacités institutionnelles qui devaient permettre de l'asseoir. Aujourd'hui, le programme de production moins polluante est un projet phare non seulement pour le PNUE mais également pour nombre d'autres entreprises et organisations. Des efforts ont également été faits pour intégrer plus pleinement les questions sociales, notamment les conditions de travail, dans les activités de production moins polluantes et ce, en étroite collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT).

8. Des progrès notables ont été réalisés. C'est ainsi que plus de 150 centres de production moins polluants ont été mis en place, 23 d'entre eux créés en association avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), et plus de 1 000 projets de démonstration ont été lancés. Ces initiatives, ainsi que d'autres analogues, commencent à porter leurs fruits sur le terrain. A titre d'exemple, au Danemark, cinq usines implantées dans une zone industrielle ont coopéré entre elles, de concert avec les autorités locales et les exploitations agricoles locales, pour utiliser leurs déchets communs, ce qui a permis de faire des économies d'énergie et d'eau représentant près de 12 à 15 millions de dollars par an. Et au Brésil, le volume des effluents liquides par tonne de production provenant d'une usine spécifique a aujourd'hui décliné de 5 % par rapport au niveau de 1990, soit une amélioration multipliée par 20.

9. Le PNUE a, en 1999, démarré son programme sur la consommation durable, se focalisant sur l'aspect de la demande et réagissant à la prise de conscience de plus en plus grande dans le monde entier chez les consommateurs quant à savoir quel « monde se cache derrière le produit ». Il a également initié des activités avec les secteurs de la publicité et des détaillants, ainsi qu'avec les groupes de jeunes et de consommateurs, et a poursuivi son action avec de multiples autres secteurs importants, dont celui des établissements financiers. En 2002, le PNUE a lancé une nouvelle initiative sur l'analyse du cycle de vie qui regroupe des dirigeants industriels, des universitaires et des décideurs et vise à encourager l'élaboration et la diffusion d'outils pratiques permettant d'évaluer les opportunités, les risques et les coûts et avantages liés aux produits tout au long de leur cycle de vie.

10. Les gouvernements, les industries, les consommateurs et les autres parties prenantes ont expérimenté de nombreuses stratégies et initiatives nouvelles au cours des quelques dernières décennies (voir encadré plus loin). Parmi celles-ci, on peut citer l'action préventive, notamment l'évaluation de la production moins polluante, l'écorendement, l'écologisation de la productivité, de la réutilisation et du recyclage, et l'écoconception; ainsi que les campagnes de sensibilisation et de mise à l'essai du produit par les groupes de consommateurs et les stratégies de contrôle de fin de chaîne, notamment le traitement et l'élimination des déchets et les autorisations concernant les émissions.

11. De nouveaux outils ont été institués, parmi lesquels les approches fondées sur le cycle de vie, les systèmes de gestion de l'environnement, l'écoconception, l'écologisation des chaînes d'approvisionnement, les passations des marchés durables et la communication des données environnementales. Le secteur de l'écologie industrielle, dans lequel la production est conçue en boucle fermée, en ce sens que les déchets provenant d'une activité servent d'intrants dans une autre, a commencé à s'ancrer. Plusieurs pays ont mis en place des dispositions prévoyant une plus grande responsabilité des producteurs, en vertu desquelles ces derniers sont tenus de reprendre les emballages et parfois également des produits entiers, notamment les véhicules automobiles et le matériel électronique, ce qui constitue de

solides mesures d'encouragement à la réduction au minimum de la production des déchets. Certains pays ont également commencé à instituer des politiques fiscales écologiquement rationnelles, notamment l'écotaxation et la réforme des subventions.

Quelques signes d'encouragement

- Plus de 80 % des gouvernements auprès desquels l'enquête a été conduite ont jugé que les **Directives des Nations Unies relatives à la protection des consommateurs** étaient utiles et autant ont démarré des campagnes d'information sur la consommation durable.
- Maurice a lancé des **campagnes de sensibilisation** sur l'énergie solaire, la réutilisation du papier et l'utilisation prudente des matières plastiques.
- En 2001, le **Forest Stewardship Council** avait certifié que plus de 25 millions d'hectares de forêts commerciales dans 54 pays répondaient aux normes qu'il avait établies en matière de durabilité des forêts, soit plus du double des surfaces forestières par rapport à 1998.
- Le marché mondial de détail des **produits organiques** s'est étoffé, passant d'un volume de 10 milliards de dollars en 1997 à 17,5 milliards en 2000, et on estime que 17 millions d'hectares des terres agricoles sont aujourd'hui cultivés sans engrais chimiques dans le monde.
- Au moins 29 pays, 20 en Europe et 8 en Asie, ont institué des lois sur la « reprise » obligeant les sociétés à recycler ou à réutiliser les **emballages** abandonnés par les consommateurs.
- Les **émissions de dioxyde de carbone** en Chine ont baissé de 6 à 14 % entre 1996 et 1999, du fait d'un meilleur rendement énergétique et de la réduction de l'utilisation du charbon, tandis que l'économie a connu une hausse de 22 à 27 %.
- Aux Etats-Unis, le label Energy Star imprimé sur les **produits à rendement énergétique** a permis d'économiser suffisamment d'énergie pour alimenter en électricité 10 millions de foyers et a fait baisser la pollution de l'air à un niveau correspondant au retrait de la circulation de 10 millions de véhicules.
- La capacité de production mondiale **d'énergie éolienne** a augmenté de plus de 37 % en 2001 tandis que la production de cellules solaires photovoltaïques a diminué de 36 %.
- Les consommateurs thaïlandais ont eu recours aux informations obtenues dans le cadre du **programme d'étiquetage des appareils ménagers** pour accroître la part du marché des réfrigérateurs à une porte à haut rendement énergétique, qui a grimpé de 12 % en 1996 à 96 % en 1998.

12. Ces dernières années ont également été caractérisées par la hausse du pouvoir du consommateur qui est devenu une force motrice poussant au changement, avec la prolifération rapide d'initiatives concernant l'éco-étiquetage et la certification. Ces initiatives, tirant parti de la force que constituent les consommateurs, ont pour but d'encourager les producteurs à opérer une reconversion vers des méthodes et pratiques plus durables. De nombreux gouvernements – parmi lesquels l'Allemagne, l'Inde, Singapour et les pays nordiques – ont ces dernières années favorisé le développement de programmes d'étiquetage aux niveaux national et régional. Un grand nombre d'initiatives internationales en matière d'étiquetage ont également vu le jour, notamment celles du Forest Stewardship Council, du Marine Stewardship Council et de la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique. Au total, il existe actuellement des centaines de systèmes d'étiquetage différents qui couvrent une vaste gamme de produits, parmi lesquels les détergents de blanchissage, les peintures et vernis, les sanitaires, le bois, les textiles, la production énergétique et le tourisme. S'il est vrai que l'expansion rapide des programmes d'éco-

étiquetage est à maints égards un signe encourageant, il ne reste pas moins que l'impact de ces initiatives sur la qualité de l'environnement et le commerce international doit encore être pleinement évalué.

Mais de nouveaux défis se font jour ...

13. En dépit de ces succès, de nombreux défis majeurs subsistent. Certes, les techniques de production moins polluantes et l'écologisation plus grande des produits gagnent de plus en plus du terrain, mais elles sont loin d'être appliquées et adoptées par tous. Parmi les obstacles à une plus grande extension de leur diffusion figurent les résistances profondément ancrées au changement, les problèmes liés à la difficulté de convaincre ceux qui financent que les programmes de production moins polluante génèrent des bénéfices financiers rapides, la faiblesse des capacités dont disposent quelques responsables de la protection de l'environnement pour leur permettre d'identifier et d'appliquer d'autres solutions possibles de production moins polluante, et le risque que des technologies et produits obsolètes de seconde main soient exportés vers les pays en développement. Du côté des consommateurs, certes les éco-étiquetages sont fort riches de promesses en fournissant aux acheteurs l'information dont ils ont besoin pour modifier leurs comportements, mais il sied d'édicter des règles quant aux revendications tendancieuses et ambiguës pour veiller à ce que les initiatives en matière d'étiquetage fournissent des informations claires, transparentes et fiables sur les impacts des produits et services sur l'environnement. Des directives non juridiquement contraignantes applicables à l'éco-étiquetage s'imposent. Il faudrait envisager le lien avec le commerce en se penchant sur ces questions.

14. Il devient également de plus en plus manifeste que les avantages du point de vue de l'environnement de la production sont chaque jour plus atténués du fait de la consommation en hausse des ressources sous les effets conjugués de la croissance démographique et de l'expansion économique en vue de supprimer la pauvreté, de relever les niveaux de vie et de satisfaire la demande grandissante des consommateurs pour les biens et services. A titre d'exemple, l'énergie utilisée pour produire une tonne d'aluminium métallurgique a en volume diminué de 10 % à l'échelle mondiale entre 1991 et 2000, mais la production totale s'est accrue de plus de 40 % au cours de la même période, ce qui signifie que l'énergie totale utilisée pour produire de l'alumine n'a cessé d'augmenter. Le même schéma prévaut dans d'autres secteurs.

15. En outre, les secteurs économiques naissants ou en développement rapide font peser de nouvelles menaces pour l'environnement qui ne sont pas encore efficacement maîtrisées, parmi lesquelles le problème grandissant des déchets électroniques. Le relèvement de la qualité de la vie, la mondialisation et la hausse du pouvoir d'achat ont entraîné un gonflement rapide des activités économiques grosses consommatrices de ressources telles que le tourisme et l'aviation, et les innovations technologiques ont conduit à l'essor de nouveaux secteurs commerciaux, tels que ceux de la fabrication des ordinateurs et de la production des téléphones mobiles. Le lien entre les sports et l'environnement est un autre exemple des questions sur lesquelles il faudra se pencher. Nombre de ces évolutions favorisent pour beaucoup la communication et le développement économique, mais elles entraînent également dans leur sillage des défis écologiques de taille.

16. Un problème fondamental a trait à la persistance de l'incapacité d'intégrer suffisamment les préoccupations écologiques dans la prise des décisions économiques et sociales et inversement. Les gouvernements continuent de tendre vers le développement économique et social en ayant une perspective à court terme qui ne permet pas de prendre dûment en compte les problèmes écologiques. A titre indicatif, un gouvernement peut décider de promouvoir une destination touristique pour attirer les investissements étrangers directs et augmenter les emplois, ce qui peut avoir de graves impacts à long terme sur l'écosystème et sur la structure sociale environnante. Il en va de même pour certains programmes de protection de l'environnement qui visent à stopper l'abattage des arbres des forêts sans pour autant mettre en œuvre des solutions de rechange pour le développement économique local.

17. Des défis similaires se posent dans d'autres secteurs de la société. Les entreprises commerciales par exemple ne prennent pas toujours véritablement en compte les impacts environnementaux et sociaux des décisions qu'elles sont amenées à prendre quant au niveau de leur production. Et les consommateurs, en particulier ceux des sociétés nanties, ne connaissent ou n'envisagent pas toujours les impacts environnementaux et sociaux qu'ont les choix qu'ils opèrent en matière de consommation.

18. Une des raisons qui expliquent que les efforts visant au passage à des modes de consommation et de production plus écologiquement durables n'ont à ce jour que partiellement été fructueux tient au fait que l'on a fréquemment été incapable d'envisager les questions et les défis de façon holistique. Ce morcellement s'est parfois soldé par des résultats contre-productifs, notamment le fait que les responsabilités écologiques sont déplacées d'un segment de la chaîne du produit à un autre, au lieu d'être réellement tranchées, ou de demander aux consommateurs d'acheter des produits respectueux de l'environnement avant que des produits de remplacement ne soient largement offerts à des prix compétitifs.

Des stratégies et approches nouvelles et novatrices sont préconisées ...

19. Pour obtenir des succès tenaces dans le passage à des modes de consommation et de production durables, il faudra que l'on adopte des approches nouvelles et novatrices. Une mesure importante que le PNUE a prise récemment, c'est d'examiner de manière intégrée les techniques de production moins polluante et les modes de consommation plus durables. A première vue, il peut sembler que les activités de production moins polluante et de consommation durable sont peu ou prou reliées, si ce n'est qu'elles ont en commun de promouvoir le développement durable. Toutefois, en y regardant de plus près, on s'aperçoit que ces approches sont étroitement liées. Le but général des techniques de production moins polluante est de fabriquer des produits ou de fournir des services en réduisant au minimum l'impact sur l'environnement. A l'inverse, les activités de consommation durable visent à rendre possible l'utilisation la plus efficace qui soit d'un produit ou service, combinant ainsi la satisfaction maximale des besoins du consommateur avec la minimisation de l'impact sur l'environnement. Les deux approches convergent ainsi vers le même objectif, à savoir le produit, mais en partant de deux directions opposées.

20. Le PNUE contribue à l'élaboration d'un cadre d'action dans lequel producteurs et consommateurs peuvent avancer ensemble vers la réalisation du développement durable, comme préconisé dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable. Pour adopter cette nouvelle approche, il faudra transcender les démarcations sectorielles traditionnelles et associer de multiples parties prenantes à la recherche des solutions. Le PNUE entend donc forger de larges alliances pour paver la voie vers le passage à des modes de production et de consommation plus durables, notamment en facilitant la mise en place de capacités parmi les décideurs dans les pays en développement. Le PNUE entend également continuer à œuvrer en vue d'améliorer les processus de production; d'accélérer les innovations en matière de conception des produits; de promouvoir des outils scientifiques fiables permettant d'évaluer les impacts sur l'environnement des produits tout au long de leur cycle de vie; et d'encourager la prise de décisions écologiquement et socialement rationnelles par les particuliers, les industries et les institutions publiques par rapport aux achats qu'ils opèrent. Pour atteindre ces objectifs, le PNUE prévoit de réduire l'accent mis sur les produits et secteurs industriels spécifiques au profit d'une approche plus intégrée qui s'attache à faire en sorte que les individus reçoivent les services essentiels dont ils ont besoin, à savoir une nutrition adéquate, un abri, des vêtements, des soins de santé, le savoir, la mobilité, les loisirs et la sécurité.

21. Le Plan d'application du Sommet mondial esquisse en détail un certain nombre de domaines spécifiques où il convient de prendre des mesures dans le cadre d'un ensemble de programmes décennaux sous-tendant les initiatives aux niveaux régional et national en vue de changer les modes de consommation et de production non viables. Parmi ces initiatives spécifiques figurent l'analyse du cycle de vie, les programmes de sensibilisation, l'intensification des investissements dans le domaine de la production non polluante et de l'écoresponsabilité et l'octroi de programmes de formation aux petites et moyennes

entreprises (voir encadré ci-dessous). Le chapitre III du Plan d'application (Modification des modes de consommation et de production non viables) examine également comment promouvoir la responsabilité écologique et sociale dans le monde des affaires, encourager les autorités compétentes à intégrer les objectifs de développement durable dans la prise des décisions, promouvoir l'énergie et le transport aux fins du développement durable et encourager la gestion rationnelle des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie. Le PNUE intensifie ses efforts en vue d'appuyer ces initiatives aux niveaux régional et national et ce, en coopération avec d'autres organismes et parties prenantes.

Eléments clés du Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable concernant la modification des modes de consommation et de production non viables

- Promouvoir l'élaboration d'un ensemble de **programmes décennaux** pour appuyer les initiatives régionales et nationales visant à accélérer le passage à des modes de consommation et de production durables propres à promouvoir le développement économique et social dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes.
- Adopter des **mécanismes de suivi et d'évaluation**, notamment, selon qu'il convient, des analyses du cycle de vie et des indicateurs nationaux permettant de mesurer les progrès.
- Appliquer le **principe du pollueur-payeur**.
- Améliorer les **produits et services fournis**, tout en réduisant l'impact sur l'environnement et la santé, en se fondant, selon qu'il conviendra, sur une démarche scientifique, par exemple l'analyse du cycle de vie.
- Elaborer des **programmes de sensibilisation**, en particulier auprès des jeunes et des secteurs concernés dans tous les pays, notamment par le biais de l'éducation, de l'information du public et des consommateurs, de la publicité et d'autres moyens, compte tenu des valeurs culturelles locales, nationales et régionales.
- Mettre au point et adopter, à titre volontaire, des **moyens d'information du consommateur** qui soient efficaces, transparents, vérifiables, non discriminatoires et qui ne prêtent pas à confusion.
- Fournir un appui financier pour le **renforcement des capacités, le transfert de technologies et les échanges de technologies**.
- Accroître les investissements dans les domaines de la **production non polluante et de l'écorendement** grâce à des politiques, des programmes et des systèmes d'incitation et d'aide visant à la mise en place des cadres réglementaires, financiers et juridiques voulus.
- Mettre en place et appuyer des **programmes et centres de production moins polluants**.
- Offrir des **mesures d'incitation** encourageant les investissements dans des modes de production moins polluants et l'écorendement.
- **Recueillir et diffuser les informations** sur les exemples de production moins polluante et d'écorendement et promouvoir les échanges sur les pratiques et les procédés optimaux concernant l'emploi de technologies écologiquement rationnelles.
- Offrir aux petites et moyennes entreprises des **programmes de formation** à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

- Intégrer la question des modes de production et de consommation aux politiques de développement durable, notamment aux **stratégies de réduction de la pauvreté**.
- Promouvoir la **responsabilité écologique et sociale** et la transparence **dans le monde des affaires**, grâce à des initiatives volontaires, des systèmes de gestion de l'environnement, des codes de conduite, des mesures de certification et la publication d'informations.
- Encourager les **autorités compétentes** à tous les niveaux à prendre en compte le développement durable lors de la prise des décisions, ayant trait notamment à la planification du développement à l'échelon national et à l'échelon local, au développement des entreprises et à la passation des marchés publics.
- Promouvoir l'**internalisation des coûts écologiques** et l'utilisation d'instruments économiques.

QUESTIONS A EXAMINER

22. Le Conseil d'administration voudra peut-être examiner les questions suivantes :

- a) Quelles politiques ont à ce jour donné les meilleurs résultats pour encourager l'adoption de modes de consommation et de production plus durables?
- b) Comment le principe du pollueur-payeur et d'autres approches peuvent-ils être utilisés de manière plus judicieuse pour garantir que les prix des produits reflètent tous les coûts pour l'environnement que présentent leurs production et utilisation?
- c) Comment peut-on stimuler le développement de nouvelles technologies qui aient une utilisation beaucoup plus rationnelle de l'énergie, de l'eau et des matériaux tout en minimisant la production de déchets?
- d) Comment pouvons-nous faire en sorte que le passage à des modes de consommation et de production plus durables contribue également à l'élimination de la pauvreté et au progrès social?
- e) Quel rôle le PNUE devrait-il jouer dans l'élaboration d'un ensemble de programmes décennaux concernant la consommation et la production durables? A titre d'exemple, quel rôle le PNUE peut-il jouer dans les activités de sensibilisation, l'élaboration des directives sur l'éco-étiquetage et d'autres outils d'information des consommateurs, et l'établissement des programmes régionaux visant à définir les priorités et à promouvoir l'action?

PROJET DE RECOMMANDATIONS SUR LA PROMOTION DE MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

23. Le Conseil d'administration voudra peut-être examiner les recommandations suivantes :

- a) Le Directeur exécutif devrait renforcer les activités menées par le PNUE dans le cadre d'un ensemble de programmes entrepris pour appuyer les initiatives régionales et nationales destinées à promouvoir des modes de consommation et de production durables;
- b) Le Directeur exécutif devrait renforcer l'initiative actuelle sur l'analyse du cycle de vie en vue de définir des politiques et outils fondés sur cette analyse, notamment en élaborant des directives concernant la mise au point de moyens d'information clairs et fiables du consommateur, ce qui permettrait

de lever les barrières commerciales non tarifaires et d'encourager le transfert de technologies écologiquement rationnelles;

c) Le Directeur exécutif, en mettant en application ces recommandations, devrait prendre pleinement en compte les spécificités régionales, et en particulier la situation des pays en développement et des pays à économie en transition, de façon que tous les pays puissent tirer avantage du processus, en établissant des programmes régionaux s'appuyant sur les réseaux et activités actuels, ou en y contribuant;

d) Il conviendrait, dans la poursuite de ces activités, que l'on fasse appel à la participation des gouvernements et autorités locales, des autres institutions des Nations Unies, des secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement, des entreprises commerciales et industrielles, des partenaires de la société civile et en particulier des associations de consommateurs, organisations des travailleurs, syndicats et organisations écologiques non gouvernementales, en vue d'identifier les mesures prises actuellement ou prévues et de déterminer les lacunes devant être comblées dans le programme de travail;

e) Le Directeur exécutif devrait faire rapport régulièrement à la Commission du développement durable sur les progrès réalisés dans l'application des décisions se rapportant à la modification des modes de consommation et de production non viables prises lors du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg;

f) Le Directeur exécutif devrait faire rapport au Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, lors de sa prochaine session, en 2004, sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des présentes recommandations.

Sources clé

Consumers International et PNUE, Tracking progress : Implementing sustainable consumption policies – A global review of implementation of the United Nations Guidelines for Consumer Protection, Mai 2002

Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport sur le développement humain, 1998

PNUE, « A function-based approach to sustainable consumption and production », document de discussion, décembre 2002

PNUE, *Industry as a Partner for Sustainable Development – 10 years after Rio: the UNEP assessment, 2002*

PNUE, *Global Status 2002: Sustainable consumption and cleaner production*

Institut des ressources mondiales, PNUE et Conseil commercial mondial pour le développement durable, *Tomorrow's markets: Global trends and their implications for business, 2002*

Worldwatch Institute, *Vital signs 2002*, en coopération avec le PNUE, et *State of the World 2002*

Fonds mondial pour la nature, en collaboration avec le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature et Redefining Progress, *Living planet report, 2000 et 2002*

¹ Voir résolution 55/2 de l'Assemblée générale.

² *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.03.II.A.1), chapitre I, résolution 2, annexe.